Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date de publication: 08.06.2026 Révision: 08.06.2026

1 Identification

Nom du produit: **65-601 1082 GRAY**
Autres moyens d'identification

Code du produit: CBQA065601
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
Fonction technique
Utilisation recommandee: Applications de peinture et revetement.
Utilisations déconseillées Tout ce qui differe de l'utilisation recommandee.
Producteur/fournisseur:

Seymour of Sycamore
917 Crosby Avenue
Sycamore, IL 60178
phone: 815-895-9101
www.seymourpaint.com

Seymour of Sycamore
3041 Dougall Avenue, Suite 503
Windsor, ONT N9E 1S3 Canada
phone: 800-435-4482
www.seymourpaint.com

Numéro d'appel d'urgence: Chemtel 800-255-3924, 813-248-0585 if located outside USA.

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols, Section 2.3.1 – catégorie 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Irritation cutanée - catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Cancérogénicité – catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
Toxicité pour la reproduction - catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) – catégorie 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées) – catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Indications complémentaires:
Pictogrammes de danger

GHS02 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger
Mentions de danger
Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible de provoquer le cancer. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et appliquer toutes les instructions.
Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.
Porter des gants de protection.
Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date de publication: 08.06.2026 Révision: 08.06.2026

Nom du produit: 65-601 1082 GRAY

(suite de la page 1)

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
67-64-1	acétone	25-50%p/p *
108-88-3	toluène	≥15-<20%p/p *
74-98-6	propane	15-25%p/p *
106-97-8	n-butane	5-10%p/p *
13463-67-7	dioxyde de titane	1-5%p/p *
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	1-5%p/p *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers soins

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
67-64-1 acétone	
EL (Canada)	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date de publication: 08.06.2026 Révision: 08.06.2026

Nom du produit: 65-601 1082 GRAY

(suite de la page 2)

EV (Canada)	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm
108-88-3 toluène	
EL (Canada)	TWA: 20 ppm R
EV (Canada)	TWA: 20 ppm
74-98-6 propane	
EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	TWA: 1,000 ppm abrogé : 01/01/18
106-97-8 n-butane	
EL (Canada)	STEL: 1000 ppm EX
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	TWA: 110 mg/m³, 25 ppm peau

Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène: Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire: En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains: Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux: Lunettes de protection
Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

État physique	Aerosol
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44,5 °C (-48,1 °F)
Inflammabilité	Gazeux.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules	Non applicable.

Autres informations

Aspect:	Aerosol.
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Non déterminé.
Eau:	0,0 %
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter: Stable à température ambiante.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date de publication: 08.06.2026 Révision: 08.06.2026

Nom du produit: 65-601 1082 GRAY

(suite de la page 3)

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
13463-67-7 dioxyde de titane		
Oral	LD50	>20.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	>6,82 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres effets néfastes
Autres indications:
Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

13 Données sur l'élimination

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU UN1950
DOT/TMD UN1950
Classe(s) de danger pour le transport
Classe 2.1 Gaz.
Groupe d'emballage
ADR néant

Indications complémentaires de transport:

ADR
Quantités limitées (LQ) 1L
Catégorie de transport 2
Code de restriction en tunnels D
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.
Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): -
No EMS: F-D,S-U
"Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT: All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingredients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

16 Autres informations

Contact: Regulatory Affairs
Acronymes et abréviations: ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date de publication: 08.06.2026 Révision: 08.06.2026

Nom du produit: 65-601 1082 GRAY

(suite de la page 4)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent